

DÉPÔT DES DOSSIERS AU SSF EN PRÉVISION DE LES PRÉSENTER AUX INSTANCES UNIVERSITAIRES

Calendrier 2026-2027

Programmes de type recherche seulement		Toutes les modifications, créations et fermetures de programmes		Créations et fermetures de programmes seulement
Dossiers déposés au CONSEIL DE LA RECHERCHE CR		Dossiers déposés au CONSEIL DES ÉTUDES CE		Dossiers déposés au CONSEIL UNIVERSITAIRE CU
<i>Dépôt des dossiers au SSF *</i>	Réunion du conseil de la recherche	<i>Dépôt des dossiers au SSF *</i>	Réunion du conseil des études	Réunion du conseil universitaire
19 août	16 septembre	19 août	23 septembre	14 octobre
23 septembre	21 octobre	23 septembre	28 octobre	11 novembre
21 octobre	18 novembre	28 octobre	2 décembre	16 décembre
16 décembre	20 janvier	23 décembre	3 février	17 février
17 février	17 mars	3 mars	7 avril	14 avril
7 avril	5 mai	14 avril	19 mai	2 juin

Pour votre information, les fermetures de programmes sont déposées une fois par année au CE et ensuite au CU.

Pour l'année 2026-2027, elles seront présentées au CE du 19 mai et au CU du 2 juin.

(*) Date à laquelle le SSF doit avoir en main, via une transaction dans Véo-PAP, une version complète du ou des dossiers de création ou de modification de programme afin d'en permettre le traitement et la mise en forme en vue d'un dépôt au CR ou au CE suivant.

La transaction doit inclure en pièces jointes :

- un document explicatif en version Word;
- l'extrait du procès-verbal du conseil de faculté (ou dès que disponible, mais au moins deux semaines avant la réunion de l'instance);
- le trimestre de mise en œuvre doit être mentionné soit dans le document explicatif, soit dans l'extrait du procès-verbal;
- si nécessaire, l'accord écrit des facultés partenaires (si programme conjoint), du SSDP (si programme coopératif) ou de la direction du campus de Longueuil (si nouvelle offre de formation à Longueuil).